

LA REPRESENTATION DES USAGERS ET DE LEUR ENTOURAGE

UNAFAM24

L'UNAFAM se mobilise pour une meilleure reconnaissance des droits des personnes concernées par des troubles psychiques et de leurs proches. Elle travaille avec les organisations actives dans ce domaine afin de défendre la place des personnes handicapées psychiques dans notre société :

RECONNAISSANCE DU HANDICAP
DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL ADAPTEES
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES CONCERNEES
ACCES ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT
AMELIORATION DES PRISES EN CHARGE
AMELIORATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES

L'UNAFAM Dordogne a des REPRESENTANTS DES USAGERS (RU) dans différentes instances du département et groupes de travail, notamment :

LES COMMISSIONS DES USAGERS des CENTRES HOSPITALIERS du territoire : CH PERIGUEUX – CH VAUCLAIRE – CH SARLAT – où sont évoquées les plaintes des usagers et les suites données par les établissements.

LES CONSEILS LOCAUX DE SANTE ET SANTE MENTALE DU TERRITOIRE :
CLS du GRAND PERIGUEUX (+ Axe santé mentale)
CLS ET CLSM de l'agglomération du BERGERACOIS
CLS du PERIGORD NOIR (+ Axe santé mentale)

Un CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE est un lieu d'échanges et de concertation qui résulte d'un engagement d'une municipalité – de la Psychiatrie publique et de l'ensemble des Partenaires médico-sociaux et de citoyens. Il permet de mener des

réflexions et des actions en vue d'une meilleure prise en compte des personnes concernées par des troubles psychiques et de faciliter leur insertion dans la Cité.
Quels objectifs ?

Définir et développer une stratégie locale
Améliorer la prévention et l'accès au soin
Agir sur les conséquences sociales
Lutter contre la stigmatisation
Améliorer l'accès aux droits
Mutualiser les savoirs et compétences des Partenaires réunis.

AUTRES INSTANCES où l'UNAFAM24 siège :

CDAPH - Commission des droits et autonomie de la personne handicapée
CDCA - Commission départementale de la citoyenneté et de l'autonomie
CTS - Conseil territorial de santé
CDSP - Commission des soins psychiatriques

L'UNAFAM24 a participé en 2018-19 à toutes les réunions qui ont réuni les acteurs principaux en santé mentale du territoire pour réaliser le DIAGNOSTIC PARTAGE en SANTE MENTALE de la DORDOGNE et l'écriture des FICHES ACTIONS DU PLAN TERRITORIAL SANTE MENTALE 2018-2022 soumis à l'AGENCE REGIONALE DE SANTE NOUVELLE AQUITAINE.